



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session ordinaire du Conseil tenue le **12^{ième} jour du mois de janvier, deux mille vingt -six (2026-01-12) un règlement portant le numéro #480-2025.**

Objet : « Règlement fixant les différents taux de taxes foncières et de compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2026 »

DONNÉ ce 16^{ième} jour du mois de janvier deux mille vingt -six (2026-01-16).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **16^{ième} jour de janvier 2026 (2026-01-16).**

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière